



**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice 14
 Présents 9
 Votants 12

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS,

Le 6 avril,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2023/11 -

Date de la convocation municipale : 30 mars 2023

OBJET :

Approbation des travaux de proximité proposés pour l'exercice 2023 et de la demande de subvention correspondante auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Présent(e)s :

Mmes Virginie BOCCA - Régine FARLIN - Sophie KERNEN & MM. Olivier BEDUS - André BERTERO - Alain BROUSSE - Christian DENANS - Stephan LUCIBELLO - Jean de PALEVILLE

Absent(e)s excusé(e)s :

Mme Mélanie GALVEZ donne pouvoir à Mme Sophie KERNEN
 Mme Véronique LEFUR donne pouvoir à M. Stephan LUCIBELLO
 M. Thierry MOPIN donne pouvoir à M. André BERTERO

Absent(e)s non excusé(e)s :

Mme Natacha GRISONI & M. Alain GRANDGIRARD

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à chaque début d'exercice, il convient d'effectuer différents aménagements et travaux d'entretien rendus nécessaires dans la commune. A cet effet, il propose d'examiner en détail le plan de financement prévisionnel ci-dessous reprenant quatre projets sur lesquels les conseillers municipaux sont invités à se prononcer, la part de l'autofinancement communal représentant 30 % des travaux soit 20 466,60 €.

Nature des travaux	Montant HT	Vote Pour	Vote Contre	Abstention
Parking contre allée des Platanes	14 458,00 €	10	2	0
Garde-corps Place des Micocouliers	9 440,00 €	12	0	0
Parc à poubelles Petit Sonnailler + RD16	9 000,00 €	12	0	0
Aménagement Cour des Mariages	29 122,00 €	12	0	0
Sous-total	62 020,00 €			
Aléas de chantier (10 %)	6 202,00 €			
Montant total des travaux à financer	68 222,00 €			
Subvention du Conseil Départemental (70 %)	47 755,40 €			

Après avoir examiné les différents devis et en avoir débattu, le Conseil Municipal, à 10 voix pour et 2 voix contre (Mmes GALVEZ & KERNEN) :

- Approuve la réalisation des projets précités,
- Charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des B.D.R.,
- Fait inscrire au Budget Primitif 2023 les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de Séance

Sophie KERNEN

Le Maire,
 André BERTERO

